

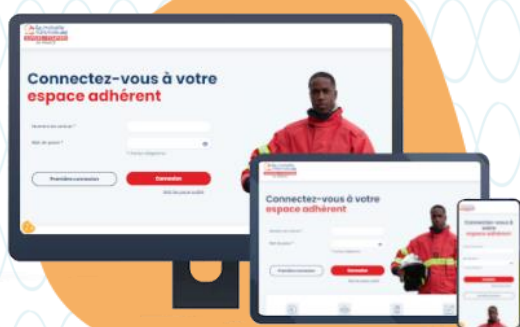


**Espace adhérent**

**Mode d'emploi**

# Grâce à votre **espace adhérent** vous pouvez :

- Consulter vos derniers remboursements santé en temps réel
- Envoyer vos demandes de remboursement bien-être
- Accéder à vos services et avantages adhérent
- Retrouver des documents et des informations pour vos démarches
- Obtenir des informations et des conseils sur la santé et la prévention



Votre espace adhérent est  
aussi disponible sur  
tablette et smartphone



Vous avez un contrat prévoyance ?  
Contactez la mutuelle pour connaître  
la démarche à suivre.

**Service ADHÉRENTS**

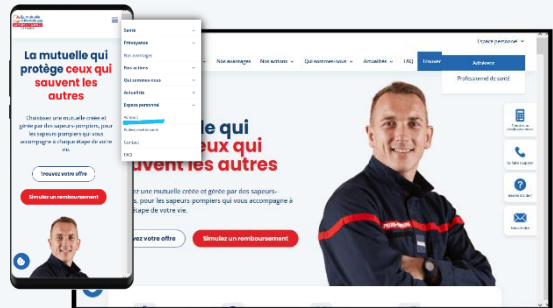
05 62 13 20 20  
contact@mnsf.fr

# Première connexion

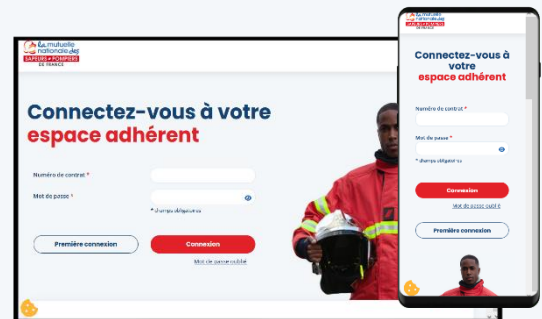
## Inscrivez-vous à l'espace adhérent

1 Sur notre site <https://www.mnspf.fr> cliquez sur Espace personnel / Adhérent

Un seul espace adhérent par contrat santé, pour l'assuré principal ainsi que ses bénéficiaires.



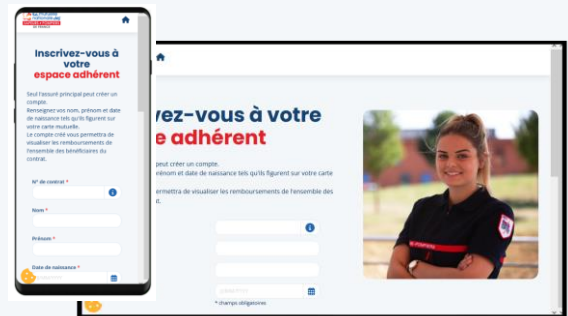
2 Cliquez sur le bouton Première connexion



3 Complétez le formulaire

Votre numéro de contrat se trouve sur votre carte mutuelle.

Renseignez vos nom, prénom et date de naissance tels qu'ils figurent sur la carte.



4 Renseignez et confirmez votre adresse email.

Choisissez le mot de passe qui vous permettra de vous connecter à votre espace dédié.

Une adresse email ne peut être utilisée que pour un seul espace adhérent. L'email doit être unique et personnel.

Votre mot de passe doit comporter entre 8 et 25 caractères, avec au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.



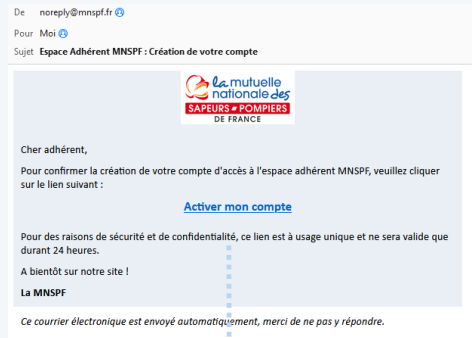
# Première connexion

## Inscrivez-vous à l'espace adhérent

**5** Pour confirmer la création de votre compte, un lien d'activation vous sera envoyé sur l'adresse mail indiquée lors de l'inscription.

L'expéditeur du mail est noreply@mnsfp.fr. Si vous n'avez pas reçu de message, vérifiez les courriers indésirables de votre messagerie.

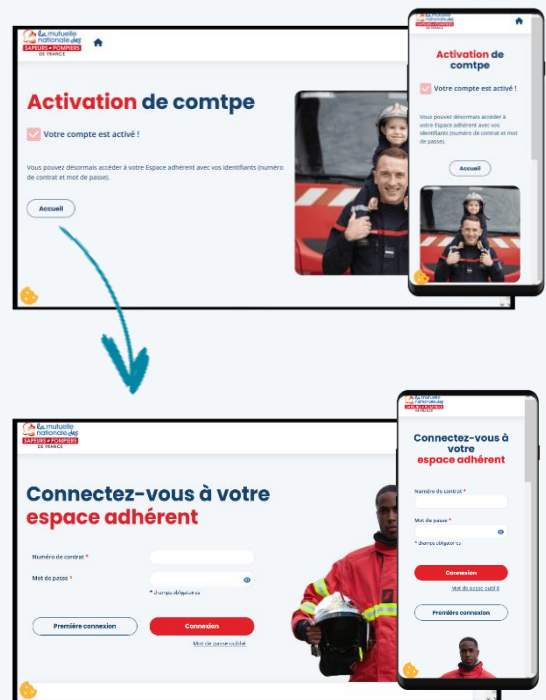
Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, le lien est valable 24 heures. Passé ce délai, vous devez recommencer votre inscription (étape 1).



Le lien ne fonctionne pas ? Cliquez droit sur celui-ci, sélectionnez « Copier l'adresse du lien » et collez-la dans un nouvel onglet de votre navigateur.

**6** Votre compte est activé ! Vous pouvez désormais accéder à votre espace.

Cliquez sur le bouton **Accueil** et saisissez vos identifiants (numéro de contrat et mot de passe) dans le formulaire de connexion.



Une question ?

**Service ADHÉRENTS**  
05 62 13 20 20  
contact@mnsfp.fr

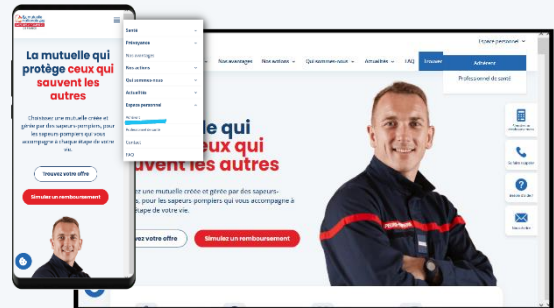
# Accès à votre espace

## Connectez-vous à l'espace adhérent

1

Sur notre site <https://www.mnspf.fr> cliquez sur Espace personnel / Adhérent

Avant de vous connecter, vous devez vous inscrire (**Première connexion**) afin de créer et activer votre compte.

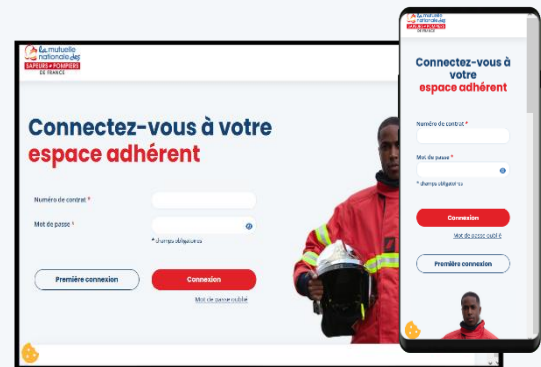


2

Saisissez vos identifiants (numéro de contrat et mot de passe) dans le formulaire de connexion, et cliquez sur le bouton **Connexion**.

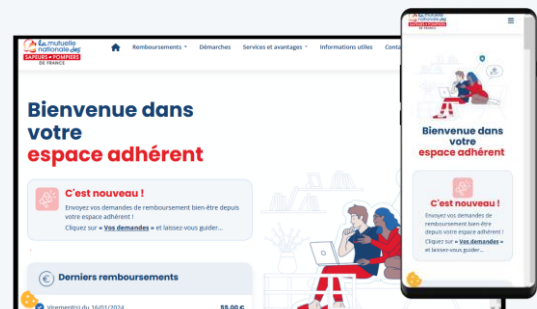
Pour des raisons de sécurité, après 3 tentatives de connexion en échec (identifiants erronés), l'accès à votre espace sera bloqué durant 2 heures.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez faire une demande de réinitialisation en cliquant sur « Mot de passe oublié ».



3

Vous êtes désormais connecté à votre espace dédié !



Une question ?

**Service ADHÉRENTS**

05 62 13 20 20  
contact@mnspf.fr

# Mot de passe oublié

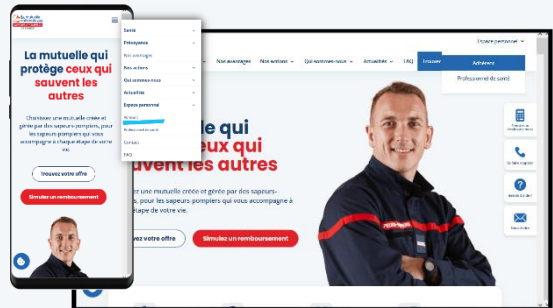
## Réinitialisez votre mot de passe

1

Sur notre site <https://www.mnspf.fr> cliquez sur Espace personnel / Adhérent

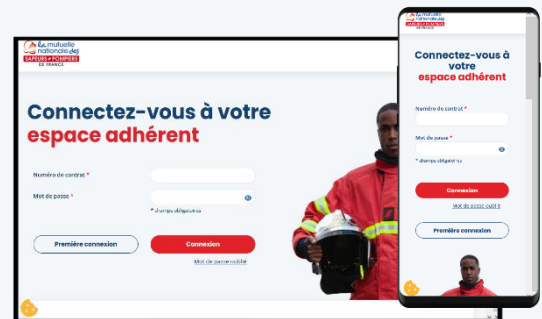
Pour réinitialiser votre mot de passe, vous devez posséder un compte activé.

Assurez-vous d'avoir suivi le processus **Première connexion** dans sa totalité.



2

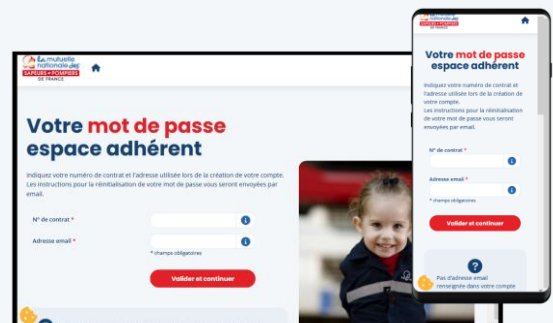
Cliquez sur le lien **Mot de passe oublié**



3

Renseignez votre numéro de contrat santé et l'adresse mail que vous avez indiquée lors de la création de votre compte adhérent. Validez le formulaire.

Si votre compte n'a pas d'adresse mail associée, cliquez sur le bouton Mettre à jour mon compte afin de réinitialiser vos identifiants.



4

Ouvrez le mail provenant de l'adresse « [noreply@mnspf.fr](mailto:noreply@mnspf.fr) » et cliquez sur le lien **Réinitialiser mon mot de passe**.

Ce mail est susceptible d'arriver dans vos spams ou courriers indésirables.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, le lien est valable 24 heures. Passé ce délai, vous devez recommencer votre demande (étape 1).



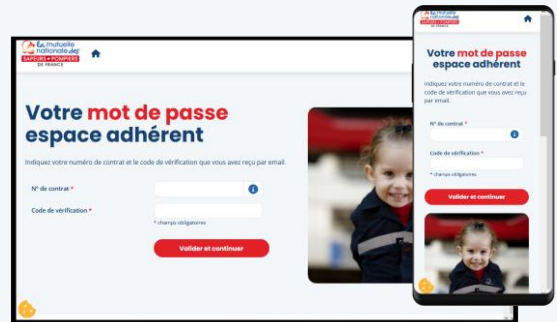
Le lien ne fonctionne pas ? Cliquez droit sur celui-ci, sélectionnez « Copier l'adresse du lien » et collez-la dans un nouvel onglet de votre navigateur.

# Mot de passe oublié

## Réinitialisez votre mot de passe

5

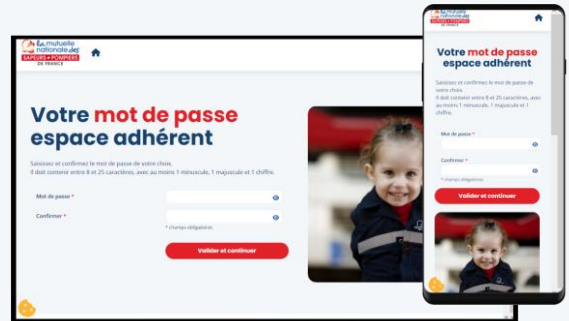
Renseignez votre numéro de contrat et le code de vérification reçu par mail.



6

Choisissez votre nouveau mot de passe.

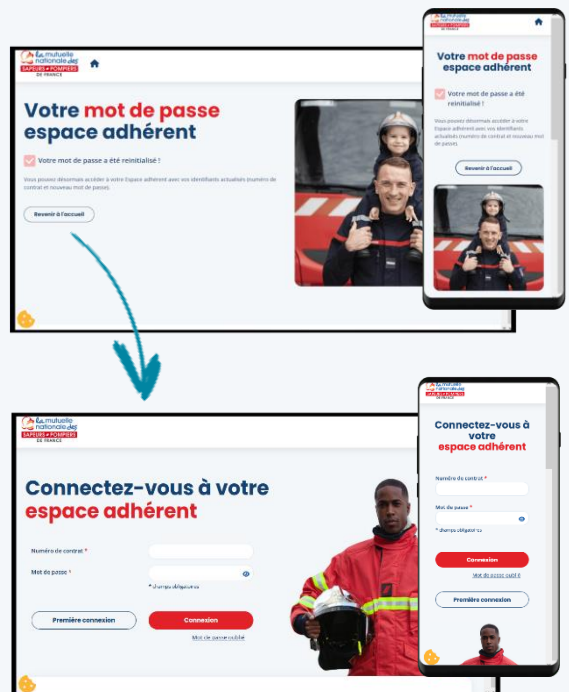
Votre mot de passe doit comporter entre 8 et 25 caractères, avec au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.



7

Votre mot de passe a été réinitialisé !  
Vous pouvez désormais accéder à votre espace.

Cliquez sur le bouton **Revenir à l'accueil** et saisissez vos identifiants (numéro de contrat et mot de passe) dans le formulaire de connexion.



Une question ?

**Service ADHÉRENTS**

05 62 13 20 20  
contact@mnspf.fr

# Cybersécurité, restez vigilant !

## 5 conseils pour protéger vos données personnelles

### 1 Protégez vos accès avec des mots de passe solides

Veillez à **ne jamais utiliser le même mot de passe** pour vos messageries, vos réseaux sociaux, vos espaces adhérent ... Ainsi, si l'un de vos services est piraté, l'ensemble de vos autres comptes sera alors encore protégé.

Choisissez un mot de passe suffisamment **long et complexe**, et **impossible à deviner** (par exemple, n'utilisez pas le prénom de votre enfant ou une date d'anniversaire). Pour votre messagerie, il doit être particulièrement robuste.

Ne le communiquez jamais à un tiers.

Renouvelez-le le plus fréquemment possible, au moins tous les trois mois.

### 2 Appliquez les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils (PC, tablettes, téléphones), dès qu'elles vous sont proposées

Vous corrigez ainsi les failles de sécurité qui pourraient être utilisées par des pirates pour s'introduire dans vos appareils, pour y dérober vos informations personnelles ou vos mots de passe, voire pour détruire vos données ou encore vous espionner. Ne le communiquez jamais à un tiers.

### 3 Utilisez un antivirus

Les antivirus permettent de se protéger d'une grande majorité d'attaques et de virus connus. Vérifiez régulièrement que les antivirus de vos équipements sont bien à jour et faites des analyses (scans) approfondies pour vérifier que vous n'avez pas été infecté.

### 4 Evitez de consulter vos espaces personnels à partir de réseaux WiFi publics ou inconnus

Ces réseaux sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer vos informations personnelles ou confidentielles.

### 5 Méfiez-vous des faux messages et des sites frauduleux

Soyez vigilant lorsque vous recevez un message qui vous incite à communiquer des informations personnelles ou bancaires.

Au moindre doute, ne cliquez pas sur les liens, n'ouvrez pas les pièces jointes et ne répondez pas.

Vérifiez toujours l'adresse du site internet qui s'affiche dans votre navigateur.



En cas de doute, consultez le site d'assistance et prévention en sécurité numérique [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



## Service ADHÉRENTS

05 62 13 20 20

[contact@mnsfpf.fr](mailto:contact@mnsfpf.fr)



Suivez-nous

X @MNSPF

@mnsfpf.official

in @MNSPF

 la mutuelle  
nationale des  
**SAPEURS-POMPIERS**  
DE FRANCE